

Séance du 27 octobre 2022

DEPARTEMENT

SOMME

2022/24

L'an deux mille vingt deux
 et le 27 octobre 2022
 à 19 H

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la salle des fêtes communale,

sous la présidence de : **Mme DE ALMEIDA Sylvie, Maire**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	Présents	Qui ont pris part à la délibération
18	14	14

Présents :

Mmes.Mrs.DE ALMEIDA Sylvie, M. CARLE Jean-Pierre, Mme DORION Marie-Micheline, M. BOYAVAL Cédric, Mme MINET Céline, Mme BOYAVAL Muriel, M. CAUX Jean-François, Mme VIOLLETTE Francine, M. TOURNEUR Éric, Mme ROYNEAU Marie, M. PETIT Éric, Mr FROIDURE Francis, Mr SAUVE Christophe, Mme SOYEZ Gratiella.

Date de la convocation
17/10/2022

Absent : Mr FROIDURE Laurent.

Absents excusés : Mme BARBIER Mélanie, Mme BRAILLY Ingrid, M. HUET Julien

Mme BOYAVAL Muriel a été nommée secrétaire.

Date d'affichage
07/11/2022

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le diagnostic des voiries communales est terminé et qu'il convient dorénavant de définir les modalités de passation du marché de travaux.

Elle propose à l'assemblée délibérante de lancer un appel d'offre pour un marché à bons de commande sur 3 ans avec un minimum réalisé à 300 000 euros et un maxi à 600 000 euros.

-
Travaux pluriannuels
Voirie
 -

Les travaux prioritaires seront arrêtés conjointement avec l'assistant à maîtrise d'ouvrage qui a réalisé l'étude et qui connaît l'état de la voirie des différentes rues de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

Décide

A l'unanimité, d'autoriser Madame le Maire à passer l'appel d'offres pour la réalisation de la réfection de la voirie communale et à signer les documents relatifs à la réalisation de ces travaux.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le

Et publication

Du

Ou notification

du

Pour extrait conforme
 Le Maire



Sylvie DE ALMEIDA

Sylvie DE ALMEIDA